L'Association ACARS recrute un(e) **Médecin** en **CDI à temps partiel (7h / semaine, selon vos disponibilités)**

Créée en 1976 à Saint-Étienne, l'**ACARS** accompagne des personnes en difficulté sur le plan professionnel, social et médical. Elle développe et gère des actions d'hébergement, de logement, d'insertion, de prévention et d'accompagnement sur le bassin stéphanois.

Depuis septembre 2023, l'association a ouvert un **service de Lits d'Accueil Médicalisés (LAM)** qui accueille 15 personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, atteintes de pathologies chroniques lourdes, parfois invalidantes et ne pouvant être prises en charge dans d'autres structures. Le service propose un accompagnement médical, paramédical et socio-éducatif assuré par une équipe pluridisciplinaire (Cadre de santé, Infirmiers, Aides-soignants, Travailleurs Sociaux, Psychologue, Accompagnants Educatifs et Sociaux)

Votre rôle :

En tant que médecin du service LAM, vous :

- Évaluez les dossiers de demande d'admission et apportez un avis médical,
- Assurez le diagnostic, les prescriptions, le suivi des soins et traitements, et veillez à leur continuité,
- Contribuez à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de soins personnalisé, en lien étroit avec l'équipe,
- Participez aux actions d'éducation thérapeutique et de promotion de la santé,
- Élaborez et suivez les protocoles de soins, infectieux et d'hygiène,
- Offrez un appui médical par téléphone ou mail en complément des temps de consultation.

Profil recherché :

- Inscription obligatoire à l'Ordre des médecins,
- Intérêt marqué pour les problématiques liées à la précarité,
- Une expérience et/ou formation en addictologie serait un plus,
- Vaccinations à jour conformément à la réglementation des établissements médico-sociaux.

Les conditions d'emploi :

- Rémunération selon la **Convention Collective du 15 mars 1966** (médecins spécialistes qualifiés – CCN66),
    - Exemple : Salaire brut mensuel de **1 068.61 € pour 0.20 ETP (7 heures hebdo.) en début de carrière** (Reprise de l'ancienneté sur justificatifs) dont prime Ségur.
- **Congés supplémentaires** (6 jours par trimestre x 3 trimestres)
- Horaires de journée + autonomie d'organisation du temps de travail, du lundi au vendredi

Pour candidater, merci d'adresser vos CV et lettre de motivation à Amandine LAFONT, Responsable RH - alafont@association-acars.fr